

APE: renouvellement APE plan Marshall ^[1]

26/05/2014

Les postes APE qui ont été attribués en application du "plan Marshall", arrivent à échéance le 31/12/2014. La demande de renouvellement des décisions doit être introduite au plus tard le 30 septembre 2014. Toutefois, afin de faciliter l'opération de renouvellement, le service APE de l'administration (DG06) a mis en ligne dès à présent un formulaire simplifié, que vous pouvez télécharger sur le lien suivant ^[2]

- Plan du site
- Mentions légales



URL source:<http://www.aides-entreprise-sociale.be/news/ape-renouvellement-ape-plan-marshall>

Liens

[1] <http://www.aides-entreprise-sociale.be/news/ape-renouvellement-ape-plan-marshall>

[2] <http://www.wallonie.be/fr/formulaire/detail/5157>